

Créer, reprendre... De l'idée au projet, la Chambre de Commerce & d'Industrie de Béziers-Saint-Pons vous accompagne dans votre démarche de création ou de reprise d'entreprise.

Elle dispose pour cela de nombreux outils, de la démarche collective au conseil individualisé.

A chaque étape, la confidentialité de votre projet est respectée.

Depuis 2009, la CCI est labellisée «Entreprendre en France»



## + Outils

### Le Forum de la Création et de la reprise d'entreprise

Tous les ans au printemps, la CCI de Béziers Saint-Pons organise un Forum d'une journée, rassemblant tous les interlocuteurs locaux de la création et de la reprise d'entreprise. *Entrée gratuite.*

### Le Guide de la Création/reprise en Ouest Hérault

Organisé sous la forme d'un parcours, ce guide recense, de l'étude de marché à l'immatriculation finale, les contacts et prestations des interlocuteurs de la création et de la reprise d'entreprise.

*Gratuit. Disponible auprès de votre CCI.*



[www.beziers.cci.fr](http://www.beziers.cci.fr)

Trouvez en ligne toutes les ressources nécessaires à votre projet de création : documents, liens utiles, contacts, formalités.

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE  
DE BÉZIERS SAINT-PONS

26 ALLÉES PAUL RIQUET  
CS40371 - 34535 BÉZIERS CEDEX

TEL. 04 67 809 809  
FAX. 04 67 809 810

[www.beziers.cci.fr](http://www.beziers.cci.fr)

# Créer

ou reprendre **une entreprise**

INFORMATION, CONSEIL  
ET ACCOMPAGNEMENT

RÉUNIONS COLLECTIVES  
D'INFORMATION

RESSOURCES  
DOCUMENTAIRES

FORMATIONS

CCI BEZIERS  SAINT-PONS  
*Partenaires pour réussir*

CCI BEZIERS  SAINT-PONS  
*Partenaires pour réussir*



## L'itinéraire du créateur

**CCI DE BÉZIERS SAINT-PONS**  
**Service Création - Reprise d'entreprise**  
**04 67 809 809**

[accueil.createurs@beziers.cci.fr](mailto:accueil.createurs@beziers.cci.fr)

### 1 Préparer

- La réunion d'information collective  
« **premiers pas pour entreprendre** »

Indispensable pour prendre un bon départ, cette réunion permet au porteur de projet de s'initier aux différents aspects de la création ou reprise d'entreprise (sensibilisation aux enjeux de la création, méthodologie, aide à la réflexion) et de connaître les différents outils et prestations de la CCI Béziers – Ouest Hérault.

**Durée : 3 heures environ,**  
**Un jeudi sur deux à 14 h 30**  
**Participation gratuite,**  
**inscription obligatoire.**

Réunion d'information  
le ..... à .....h.....

- L'entretien individuel « **découverte** »

Vous pourrez, au cours d'un premier entretien individualisé, évaluer votre projet, vous orienter et obtenir de l'aide pour structurer votre projet d'entreprise.

**Durée : 1 heure environ**  
**Participation gratuite,**  
**sur rendez-vous.**

RDV Individuel  
le ..... à .....h.....

### 2 Construire

- L'**Espace Entrepreneur** est un centre de ressources en accès libre et gratuit. Il délivre toute l'information économique et juridique nécessaire à la préparation de votre projet :

- documents types, éléments économiques et réglementaires,
- chiffres clés de l'économie locale, données personnalisées pour votre étude de marché
- listes d'entreprises
- borne multimédia en accès libre avec accès à des sites économiques et des abonnements spécialisés
- accès aux services de l'ARIST pour connaître l'état d'un brevet, d'une licence, vérifier l'existence d'une enseigne ou d'une marque

**Centre de documentation économique et juridique,**  
**ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h**

- Des **Rendez-vous expert** sont proposés au porteur de projet pour le conseiller et l'aider dans ses choix et ses problématiques spécifiques (juridique, réglementaire, fiscal, social, étude de marché)

**Gratuit, sur rendez-vous**

RDV expert

le ..... à .....h.....

- La Formation  
« **5 jours pour Entreprendre** »

Une semaine pour acquérir les bases méthodologiques pour élaborer son projet et lancer son entreprise



**Fréquence : deux à trois fois**  
**par semestre**  
**Coût : 100 euros**

Formation 5 jours suivie

du ..... au .....

**Auto-entrepreneurs**

*A compter de fin 2011, une offre de formations spécifiques aux besoins des auto-entrepreneurs sera proposée par la CCI.*

### 3 Finaliser

- L'**accompagnement individuel**

Passé les premières étapes de l'étude du projet, vous commencerez à travailler en collaboration avec un conseiller référent et pourrez bénéficier des conseils d'experts : Commerce et services, PME/PMI, tourisme, environnement, export.

- Appui à l'élaboration de votre plan d'affaires
- Bouclage du plan de financement et recherche des aides auxquelles vous pouvez prétendre
- Mise en relation avec les organismes et intervenants experts de la création

**Votre conseiller référent :**

**Gratuit, sur rendez-vous**

- Formation

#### « La Boîte à Outils du Créateur/Repreneur d'Entreprise »

Complémentaire des « 5 jours pour entreprendre », cette formation permet, dans une dynamique de groupe, de confirmer les capacités du porteur de projet à devenir chef d'entreprise, de valider son projet, de le former au management de son entreprise au-delà du simple savoir.

**Fréquence : deux sessions par an | Durée : 175 heures**  
**Participation gratuite, selon éligibilité**

- Le **centre de formalités** de la CCI vous permet de souscrire en un même lieu à toutes les obligations fiscales, sociales et réglementaires auxquelles vous êtes tenu lors de la création de votre entreprise.

### + Suivi post-crétation

La CCI propose un suivi post-crétation pour une durée de trois ans suivant une démarche concertée afin d'assurer la meilleure pérennité de votre entreprise.

Tout au long de la vie de votre entreprise, la CCI met à disposition les compétences de ses conseillers spécialisés dans les domaines de l'export, environnement, TIC, innovation, commerce, tourisme, industrie pour vous aider à développer votre activité.